



Seuls les textes figurant dans la version 2006 du Manuel du moniteur et du responsable fédéral, téléchargeable, font référence. Site de la CT: <<http://ctn.ffessm.fr>>

Jean-Louis Blanchard président

Nouvelles conditions de visite médicale et de certificat médical pour la plongée enfants



Nous l'annonçons dans le CTN-Info de *Subaqua* n° 205 (mars avril 2006), voilà la nouvelle mouture qui apparaîtra dans le *Manuel du moniteur* au chapitre "conditions de pratique et d'encadrement concernant les brevets et qualifications pour les jeunes plongeurs de moins de 14 ans": La pratique de la plongée autonome à l'air nécessite, au préalable, une visite médicale de non-contre-indication. Cette visite doit être effectuée une fois par an par un médecin fédéral ou un médecin titulaire d'un Du de médecine de plongée, de médecine subaquatique ou de médecine de plongée professionnelle, ou d'un Diu de médecine subaquatique et hyperbare. En ce qui concerne les enfants âgés de 8 à 12 ans, le médecin peut définir une périodicité moindre. Conformément aux règles de bonnes pratiques médicales, l'un des médecins suscités peut prescrire ou réaliser une audi-tympanométrie. Les enfants

âgés de 12 ans révolus ne peuvent entrer en formation niveau 1 que s'ils sont en possession d'un certificat médical de non-contre-indication autorisant le surclassement établi dans les formes prévues par l'annexe 3 du règlement médical de la FFESSM (certificat type de non-contre indication pour médecin fédéral FFESSM et pour "médecin spécialisé" de l'annexe B de la notice d'information du dirigeant

de club). Dès lors que l'enfant est titulaire du niveau 1, il est considéré comme un adulte au regard de la visite médicale de non-contre-indication. La visite médicale de non-contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême, sauf pour les enfants handicapés. Une information minimale sur les risques liés à l'activité doit cependant être communiquée au responsable légal du mineur.

Une énorme coquille dans le tableau des conditions de la pratique de la plongée enfants

Mea culpa, une erreur qu'une multitude de lecteurs a repérée est apparue dans le tableau paru dans CTN-Info de *Subaqua* n° 205 (mars-avril 2006). À la page 45, le tableau des conditions de la pratique de la plongée enfants comporte une erreur. En effet, de 0 à 10 mètres et dans l'espace médian, il faut un E2 ou P4 en exploration pour pouvoir encadrer, et non un E1, comme stipulé dans le tableau. Cette erreur rendait difficile la compréhension du tableau et le rendait illogique. Dont acte!

Nouveaux stages nationaux formateurs de Tiv

Cette année, compte tenu de la dimension supplémentaire donnée aux Tiv avec le "service oxygène", le stage national de formateurs de Tiv (7/9 avril 2006) était archi-complet. De ce fait, la commission technique nationale a décidé à titre exceptionnel de programmer deux autres sessions:

- Guadeloupe, 9/11 juin.
- Niolon (13), 30 juin/2 juillet.

Ces stages s'adressent aux futurs formateurs de Tiv, mais aussi à ceux qui, déjà formateurs de Tiv, veulent se recycler en découvrant la formation complémentaire "service oxygène". Renseignements et inscriptions: Jean-Pierre Montagnon: <dir-log@ffessm.fr>

12^{es} RIPE en octobre 2006

La 12^e édition des Rencontres internationales de la plongée enfants se présente sous un nouveau jour. Suite aux demandes exprimées lors des états généraux de Toulouse, le programme proposé est axé sur la transversalité entre les différentes activités des commissions fédérales. En plus du traditionnel concours photos trophée Louis Boutan (9^e édition), un challenge sportif intitulé "les RIPE font leur cinéma" est organisé sur la totalité du séjour. Les pôles d'activités proposés regroupant plusieurs commissions seront l'occasion de résoudre une énigme aboutissant à un classement individuel et à un classement par club avec remise de récompenses. Pour la première fois, toutes les commissions seront donc présentes et mettront en commun leurs compétences et leurs spécificités pour la réussite de cette manifestation. Cette année, c'est le centre fédéral UCPA de Niolon (Bouches-du-Rhône) qui accueillera cette

manifestation, du jeudi 26 octobre au dimanche 29 octobre. Dans un souci de qualité de prestations pour les jeunes, et compte tenu de la capacité d'hébergement du centre, le nombre de participants est limité à 160 personnes (encadrement compris), auxquelles s'ajoutent les équipes d'animation et de logistique. Dans le

courrier envoyé aux clubs, on peut trouver 3 fiches d'inscription (N° 1 à 3) : une fiche de liaison et une fiche d'autorisation de reproduction d'image. Ces fiches d'inscription sont par ailleurs téléchargeables sur le site de la FFESSM, commission technique nationale. Les inscriptions se feront en 2 étapes :
1. Avant le 30 juin, envoyer au centre UCPA : fiche d'ins-

cription n° 1 avec le chèque de 10 % d'arrhes.

2. Avant le 30 septembre **impérativement** envoyer au centre UCPA : la fiche de liaison, la fiche d'effectif n° 3, la fiche d'autorisation de reproduction d'image.

Centre UCPA : Élisabeth, 18 chemin de la batterie, 13740 Le Rove. Tél. 04 91 46 90 16. Fax 04 91 46 94 16.

Challenge 2006 "Les RIPE font leur cinéma"

L'attaque des (poissons) clowns : n° 1 : activité élaborée en commun par les commissions apnée, nage avec palmes, biologie, pêche sous-marine.

Le tenace fantôme : n° 2 : activité élaborée en commun par les commissions plongée souterraine, orientation, archéologie.

La revanche des palmes : n° 3 : activité élaborée en commun par les commissions tir sur cible, nage en eau vive, apnée.

La guerre des étoiles de mer : n° 4 : activité élaborée en commun par les commissions environnement et biologie, audiovisuelle (trophée Louis Boutan).

La crosse contre-attaque : n° 5 : activité élaborée par la commission hockey subaquatique.

Le retour de jet dive : n° 6 : plongée exploration.

12^{es} Rencontres internationales de la plongée enfants, Niolon, 26/29 octobre 2006

Jeudi 26 octobre		Vendredi 27 octobre		Samedi 28 octobre		Dimanche 29 octobre	
08 h 00	Accueil. Installation des clubs. Arrivée des délégations.		A : activité n° 1 B : activité n° 4 C : activité n° 3 D : activité n° 5 E : activité n° 2		A : activité n° 4 B : activité n° 1 C : activité n° 5 D : activité n° 2 E : activité n° 3		
		09 h 00		09 h 00		09 h 30	A/B/C/D/E activité n° 6
11 h 00	Présentation des RIPE 2006 (présence impérative de tous les encadrants).	12 h 00		12 h 00			
12 h 15	REPAS	12 h 15	REPAS	12 h 15	REPAS	12 h 15	REPAS
14 h 00 17 h 00	A : activité n° 3 B : activité n° 2 C : activité n° 1 D : activité n° 4 E : activité n° 5	14 h 00 17 h 00	A : activité n° 5 B : activité n° 3 C : activité n° 2 D : activité n° 1 E : activité n° 4	14 h 00 17 h 00	A : activité n° 2 B : activité n° 5 C : activité n° 4 D : activité n° 3 E : activité n° 1		
19 h 15	REPAS	19 h 15	REPAS	19 h 15	REPAS		
			Préparation de la fête	21 h 00	Résultats et fête finale		

Cet été : stage complémentaire pour passerelle MF1/BEES1 au centre fédéral de Niolon

En général, on trouve peu ou pas du tout de formation Jeunesse et Sports en été, ce qui défavorise le public qui se libère difficilement en dehors de cette période. Le ministère a cette année veillé au grain : le CREPS Provence Alpes Côte d'Azur organise une formation complémentaire passerelle MF1/BEES1 du 3 au 14 juillet 2006, en convention avec l'Union des centres de plein air (UCPA). Cette formation est assurée sur le centre fédéral UCPA Niolon. Pour tout renseignement complémentaire et inscriptions veuillez contacter le centre au : Tél. 04 91 46 90 16. Fax 04 91 46 94 16. <niolon@ucpa.asso.fr>